



Association Parc'Ours
Espace et Refuge Animalier
200 route de Cambets
64490 BORCE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 FEVRIER 2020

ORDRE DU JOUR AG ordinaire :

- Rapport moral de la Présidente Carole BOUILLON
- Rapport d'activités 2019
- Rapport financier 2019
- Discussion des rapports, vote et affectation du Résultat 2019
- Projets 2020 et présentation du budget prévisionnel
- Vote du budget prévisionnel 2020
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Questions diverses

1. Rapport moral de la Présidente

Après ouvert la séance de l'assemblée générale ordinaire à 16h00, la Présidente présente son rapport moral. Elle rappelle ainsi que cela fait 10 ans que l'association œuvre pour le maintien de l'Espace Animalier de Borce, la sécurisation du site et le bon entretien des animaux qui l'héberge. La présidente souligne les nombreux efforts de son Directeur et de son équipe pour le bon fonctionnement de la structure. Elle informe l'assemblée que l'association n'est pas en difficulté financière mais qu'elle est fragile car très dépendante des dons qui lui sont faits. La présidente met enfin l'accent sur le fait que l'équipe salariale doit se stabiliser afin de réduire les dépenses sociales extraordinaires auxquelles nous faisons face chaque année et ainsi réduire considérablement le temps de bénévolat du directeur pour le préserver.

2. Rapport d'activités 2019

Le Directeur prend la parole afin de présenter le rapport d'activité de l'association pour l'année 2019. Il commence par présenter la fréquentation de l'année (20 422 visiteurs) en légère baisse (-1616 entrées) par rapport à l'année précédente (périodes de fortes pluies et nombreuses alertes canicules) tout en restant supérieure à la moyenne décennale (19 894 visiteurs). La fréquentation du site depuis sa reprise est de 199 841 entrées, il est rappelé que c'est une activité très saisonnière, juillet-Août représentant 60% de la fréquentation.

Le directeur passe ensuite en revue les travaux d'entretien du site (bâtiments et structures vieillissants), des véhicules (camion, VL et tracteur) et les activités propres au site (création de zones, embellissement, plantations, sécurité...) ainsi que la partie communication (flyers, médias, interviews...).

La partie consacrée à la gestion animalière montre qu'il y a globalement moins de décès et de naissances mais que les accueils d'animaux domestiques au refuge sont plus nombreux. Les soins sont nombreux et parfaitement gérés par l'équipe, le vétérinaire attitré et l'ostéopathe. Le directeur remercie d'ailleurs tout le monde pour son implication et son professionnalisme dans la gestion des soins animaliers.

L'association œuvrant pour la protection de l'environnement, il est aussi présenté les différentes actions en ce sens de Parc'Ours dans la Vallée : sauvetage de jeunes vautours, comptage, invitation aux relâchés de Bouquetins et Gypaète barbu...

La vie de l'association montre une baisse des adhérents, compensée par une plus forte proportion d'adhésion familiale (+53%). De nombreux bénévoles participent à la vie de l'association et de l'espace animalier. Nous avons accueilli 23 stagiaires et 2 services civiques sur l'année, faisant là aussi vivre la Vallée d'Aspe. Le directeur remercie toutes ces personnes pour leur participation au maintien de l'association.

3. Rapport financier 2019

Avant de commencer la présentation financière, le directeur tient à rappeler que sans tous les dons et efforts fournis par la municipalité, les commerces, les vétérinaires et les bénévoles, l'association ne serait pas viable économiquement.

Le bilan de l'actif et du passif de l'association est ensuite présenté. Il est rappelé que les finances sont traitées par le cabinet d'expert-comptable d'Orthez AuditAdour. Pour la répartition des charges, les salaires représentent 56% du total, le fonctionnement 21% et les animaux 13%. La répartition des produits nous indique que les entrées représentent 81% des sources de revenus de l'association, les souvenirs 12% le reste étant anecdotique.

Le compte de résultat présente un résultat de l'exercice positif : 8 899€, ce qui en soit est bien et montre la bonne gestion financière de l'association malgré tous les facteurs aléatoires pouvant avoir un effet négatif sur les finances (baisse des dons, augmentation des charges, changement de fournisseurs, instabilités des emplois...).

Nous remarquons cependant une forte baisse de ce résultat vis-à-vis des années précédentes (-20 967€/2018, -34 197€/2017, -26 959€/2016).

4. Discussion, vote et affectation du Résultat 2019

Il est noté de bien surveiller périodiquement les charges et produits pour l'année 2020 afin de s'assurer que le résultat 2020 puisse être positif ou du moins ne pas être négatif. Le résultat 2019 est remis dans son entièreté dans le fonctionnement de l'association et a été voté à l'unanimité des adhérents présents.

5. Projets 2020 et présentation du budget prévisionnel

Les projets 2020 s'inscrivent dans la continuité des objectifs de Parc'Ours avec la mise en valeur des différentes zones thématiques du parc (biodiversité, mythologique, rucher...). Des projets d'aménagements ont été présentés afin de maintenir en état les infrastructures. Il est à noter des projets d'animations natures pour 2020 ainsi qu'un projet d'amélioration de l'accueil du public qui sera en partie financé par la CCHB.

Le budget prévisionnel 2020 sera sensiblement identique à 2019, des efforts en termes de charges de fonctionnement et d'achats boutique sont demandés (-5 000€ et -4 000€). Une hausse des entrées sera envisagée au niveau des produits 2020.

6. Vote du budget prévisionnel 2020

Le budget prévisionnel, après avoir été exposé à l'assemblée, est voté à l'unanimité. Le Conseil d'Administration remercie les adhérents.

7. Renouvellement du Conseil d'Administration

Le directeur de l'association rappelle que le Conseil d'Administration est renouvelé dans son ensemble chaque année et que toute personne intéressée peut le rejoindre avec plaisir. Les personnes souhaitant se présenter se regroupent et se réunissent en Conseil d'administration dont l'ordre du jour est l'élection du bureau. Après délibération est voté :

Carole BOUILLON, Présidente

Lionel GARAY, Trésorier

Martine LACOUSTALET, secrétaire

Maïté VIGNEAU, Yvette ROSE, Cyril DONNESSE, Erik BRISSOT, administrateurs

Alexandre LEHMANN, Directeur est membre à titre consultatif.

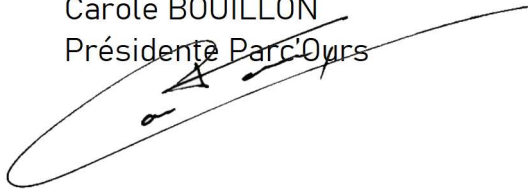
8. Questions diverses

La mairie de Borce, représentée par le conseil municipal Philippe VIGNEAU tient à remercier l'association pour ses engagements, son travail et elle les soutiens dans leur démarche. Mr VIGNEAU rappelle de plus le lourd investissement de la commune pour le rachat du parc en 2010. Le prêt à usage dont bénéficie l'association pour la gestion de l'espace animalier arrivera à son terme fin novembre 2020. Les communes de la Haute Vallée sont attachées à l'image positive que renvoie l'association et confirme l'intérêt économique, social et environnemental de l'espace animalier.

La présidente remercie l'ensemble de participant, projette un diaporama de l'histoire de Parc'Ours et rappelle que l'association fête ses 10 ans d'existence et invite tout le monde au verre de l'amitié. Clôture de la séance à 17h30.

Le présent procès-verbal a été dressé et signé par la Présidente de l'association et le Directeur - Capacitaire, secrétaire de la séance.

Carole BOUILLON
Présidente Parc'Ours



Alexandre LEHMANN
Directeur-Capacitaire

